



Informations sur l'accueil des étudiant-e-s internationaux-ales en échange

Mobilités avec les pays européens

La crise sanitaire COVID-19 impacte fortement les activités de l'établissement et tout particulièrement les mobilités internationales des étudiant-e-s et des personnels. Le retour à une situation « normale » n'est pas encore d'actualité car le virus continue à circuler partout dans le monde. Conformément aux préconisations du gouvernement français, l'Université Rennes 2 doit par conséquent continuer à appliquer la réglementation en matière de sécurité sanitaire et adapter en conséquence toutes ses activités.

Malgré l'incertitude qui demeure quant à l'évolution de la pandémie dans les prochains mois, l'établissement a décidé de maintenir pour le premier semestre, les mobilités avec les pays européens (Espace Schengen, Union Européenne, et Royaume-Uni). Cependant, il est conseillé aux étudiant-e-s de décaler leur projet de mobilité au second semestre car les conditions d'accueil et de formation seront fortement impactées par la réglementation sanitaire en vigueur.

En effet, le dispositif d'accueil pour l'intégration des étudiant-e-s ne sera pas aussi « convivial » que celui habituellement déployé. La capacité d'accueil dans les cours sera nécessairement plus limitée. Il est probable que certains cours ne soient plus proposés en présentiel, mais uniquement à distance et les étudiant-e-s risquent de ne pas trouver tout le choix qu'ils-elles souhaitent.

Mobilités avec les pays hors Europe

L'Université Rennes 2 a pris la décision difficile de suspendre toutes les mobilités avec les pays hors Europe pour le premier semestre 2020-2021, en raison du contexte sanitaire et des risques encourus (quarantaine, difficultés pour les obtentions de visas, frontières fermées, problèmes de transports, conditions d'accueil dégradées...). L'établissement espère que les programmes d'échange pourront reprendre en janvier 2021.

26 juin 2020